

Composition de la commission d'Examens des Vœux **Année universitaire 2023-2024**

U.F.R. Arts et Sciences Humaines

Le Président de l'université

- VU** l'article L. 612-3 du Code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR Arts et Sciences Humaines,

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission pour l'année universitaire 2023-2024 sont examinées par des commissions d'examen des vœux Parcoursup composées des personnes désignées ci-après :

Commission commune :

**LICENCES Mention HISTOIRE, Mention HISTOIRE DE L'ART, Mention PHILOSOPHIE,
Mention SOCIOLOGIE, DOUBLE-LICENCE Histoire-Sociologie**

- Présidente : Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN
- Membres : Emmanuelle CHAMPION-HINDY
Pierre-Olivier HOCHARD
Claire LEFRANCOIS
Claire PAGES
Claudie REY

LICENCE Mention Histoire

Parcours licence Franco-allemande

- Présidente : Magali COUMERT
- Membres : Pierre-Olivier HOCHARD
Ulrike KRAMPL

LICENCE Mention Musicologie

Parcours Musique et Musicologie

Président : Jean-Marc LEBLANC

Membres : Vincent COTRO
Didier FRESLIER

Parcours Musiciens-interprètes

Présidente : Louise BERNARD DE RAYMOND

Membres : Jean-Marc LEBLANC
Walter PACELAT

Parcours licence Franco-Allemande

Présidente : Louise BERNARD DE RAYMOND

Membres : Jean-Marc LEBLANC
Walter PACELAT

Parcours Jazz et Musiques actuelles

Président : Vincent COTRO

Membres : Sarah BENHAIM
Nicolas HUON

Parcours Diplôme National Supérieur de Musicien

Président : Philippe CANGUILHEM

Membres : Jean-Marc LEBLANC
Walter PACELAT

LICENCE PORTAIL Mention Psychologie

Présidente : Célia MAINTENANT

Membres : Séverine FAY
Lucile FRESNEAU
Catherine HERVE
Isabelle JUIGNET
Christine POIRIER

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, 10 février 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire



Florent MALRIEU